

PLAN D'URGENCE Édifice Jacques-Parizeau

Résumé pour les occupants

Avril 2026



AVANT DE VISUALISER LA PRÉSENTATION

AVIS IMPORTANT

***** Certaines diapositives émettent ***
le son d'une alarme.**

Avant de visualiser le présent diaporama, baissez le volume de votre ordinateur et avisez votre entourage que la sonnerie d'alarme provient de ce document afin d'éviter toute confusion.

RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS

Prendre connaissance des instructions présentées dans ce document afin d'assurer le bon déroulement des mesures d'évacuation.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'emplacement des voies d'évacuation et escaliers de secours :

- Une enseigne « SORTIE » est placée au-dessus de toutes les sorties d'urgence.
- Des niveaux de transfert sont prévus dans les cages d'escalier. Ils permettent de retourner sur une aire de plancher pour changer son trajet d'évacuation ou pour signaler une situation à l'aide du téléphone d'urgence. Une signalisation indiquant les niveaux de réentrée est installée dans chacune des cages d'escalier.

L'emplacement du poste manuel d'alarme incendie (rouge) et téléphone d'urgence (rouge) le plus près de votre poste de travail :

- Les postes manuels sont installés à chaque niveau, près des sorties d'urgence.
- Les téléphones d'urgence (rouge) sont aussi installés à ces endroits. On peut les utiliser en brisant la vitre. Ces téléphones permettent de communiquer directement avec le centre de contrôle de la sécurité et ce, 24 heures par jour.

CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'emplacement de l'extincteur portatif le plus près de votre poste de travail.

Au niveau des ascenseurs :

- Lors d'une alarme, tous les ascenseurs descendent immédiatement au rez-de-chaussée. Si quelqu'un se trouve à l'intérieur de la cabine au moment de l'alarme, la cabine s'immobilisera pour ensuite redescendre au rez-de-chaussée, où les portes s'ouvriront et demeureront ouvertes.
- Chaque cabine d'ascenseur est pourvue d'un système de communication (bidirectionnel) avec le centre de contrôle de la sécurité. On peut communiquer en appuyant sur le bouton « *COMMUNICATION D'URGENCE* ».

Prendre note qu'un « PLAN D'ÉVACUATION », contenant la localisation des équipements mentionnés est installé dans les halls d'ascenseurs sur chaque étage.

CE QU'IL FAUT FAIRE

Lorsque l'on découvre de la fumée ou des flammes :

- Actionner le poste manuel d'alarme incendie le plus près;
- Évacuer et quitter le bâtiment par l'escalier de secours le plus près;
- Fermer les portes en quittant les lieux.

POINTS IMPORTANTS LORS DE L'ÉVACUATION

- Ne pas s'arrêter en cours de route (dans l'escalier ou à l'extérieur), car ceci peut créer un ralentissement généralisé pour l'ensemble des occupants.
- Ne pas transporter d'objets dans les mains, car il pourrait être échappé et blesser des occupants.

**LIGNE D'URGENCE DE
L'ÉDIFICE JACQUES-PARIZEAU
514 847-2585**

LES DEUX SONNERIES D'URGENCE POUR LES BLOCS A, B, C ET E

- Il existe deux sonneries distinctes lors d'une situation d'urgence
- le signal d'**alerte** : sonnerie lente (30 coups par minute) qui signifie de se préparer à évacuer.
- le signal d'**alarme** : sonnerie intermittente rapide (temporelle) qui signifie d'évacuer.
- **Les signaux sont généralement suivis d'un message émis par les systèmes de haut-parleurs.**

Prendre note que le système d'alarme du Méco (415 St-Antoine O) et du stationnement est différent. Dès que vous entendez des signaux d'alarme, vous devez évacuer vers les sorties d'urgence.

AVANT DE VISUALISER LA PRÉSENTATION

AVIS IMPORTANT

***** Les prochaines deux diapositives ***
émettent le son d'une sonnerie.**

Avant de visualiser les diapositives, baissez le volume de votre ordinateur et avisez votre entourage que la sonnerie d'alarme provient de ce document afin d'éviter toute confusion.

SIGNAL D'ALERTE



ALERTE

SIGNAL D'ALARME (ÉVACUATION)



ALARME

AU DÉCLANCEMENT DE LA SONNERIE PENDANT LES HEURES NORMALES D'AFFAIRES

Au déclenchement de la sonnerie d'alerte (sonnerie lente)

- Cesser immédiatement votre travail ou occupation.
- Ne pas perdre de temps à récupérer des vêtements ou des objets personnels et demeurer calme.
- Se rendre à la sortie d'urgence la plus près.
- Attendre les instructions des membres de l'équipe d'évacuation.
- Garder le silence afin d'entendre les éventuelles directives.

AU DÉCLANCÉMENT DE LA SONNERIE PENDANT LES HEURES NORMALES D'AFFAIRES - SUITE

Au déclenchement de la sonnerie d'alarme (sonnerie intermittente rapide)

- Suivre les directives des membres de l'équipe d'évacuation.
- Descendre rapidement les escaliers et sortir en restant calme.
- Marcher d'un pas alerte mais ne pas courir.
- Ne pas utiliser les ascenseurs.
- Ne pas retourner dans les stationnements pour récupérer sa voiture.
- Ne pas apporter d'objets (brevages, sacs, paquets, etc.) à l'intérieur de l'escalier de secours.
- Dégager immédiatement les alentours de l'édifice.
- Se diriger directement au point de rassemblement extérieur désigné (voir diapositive #12).
- Attendre l'autorisation du coordonnateur des mesures d'urgence avant de réintégrer l'immeuble. Il ira à votre rencontre au point de rassemblement.

AU DÉCLANCEMENT DE LA SONNERIE EN DEHORS DES HEURES NORMALES D'AFFAIRES

Au déclenchement de la sonnerie d'alerte (sonnerie lente)

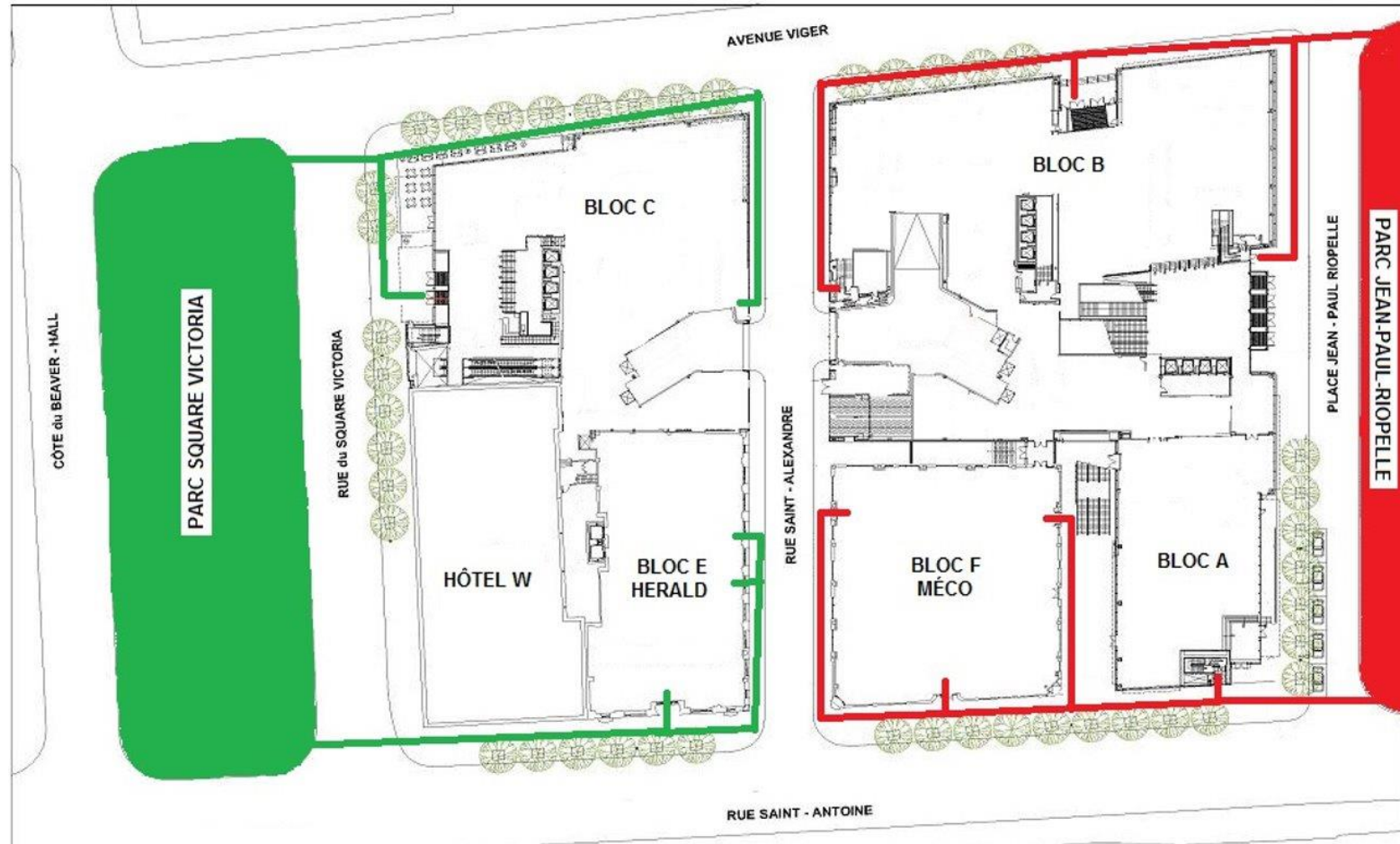
- Cesser immédiatement votre travail ou occupation.
- Ne pas perdre de temps à récupérer des vêtements ou des objets personnels et demeurer calme.
- Se rendre à la sortie d'urgence la plus près.
- Garder le silence afin d'entendre les éventuelles directives.

AU DÉCLANCEMENT DE LA SONNERIE EN DEHORS DES HEURES NORMALES D'AFFAIRES - SUITE

Au déclenchement de la sonnerie d'alarme (sonnerie intermittente rapide)

- Cesser immédiatement votre travail ou occupation.
- Ne pas perdre de temps à récupérer des vêtements ou des objets personnels, demeurer calme.
- Vérifier si l'escalier de secours est accessible (vérifier si la porte est chaude, si le puits d'escalier dégage de la chaleur, si l'endroit est enfumé ou s'il y a une odeur de gaz ou s'il y a présence d'eau).
- Évacuer rapidement par l'escalier de secours et sortir en restant calme.
- Ne pas utiliser les ascenseurs.
- Ne pas retourner dans les stationnements pour récupérer sa voiture.
- Ne pas apporter d'objets (brevages, sacs, paquets, etc.) à l'intérieur de l'escalier de secours.
- Dégager immédiatement les alentours de l'édifice.
- Se diriger directement au point de rassemblement extérieur désigné (voir prochaine diapositive).
- Attendre l'autorisation du service sécurité avant de réintégrer l'édifice. Il ira à votre rencontre au point de rassemblement.

LIEUX DE RASSEMBLEMENT



PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Définition

Une personne à mobilité réduite est une personne gênée dans ses mouvements en raison de sa taille, de son état, de son âge, de son handicap permanent ou temporaire ainsi qu'en raison des appareils ou instruments auxquels elle doit recourir pour se déplacer.

Plusieurs facteurs sont également susceptibles de diminuer l'aisance à circuler; la maladie, la grossesse, la convalescence ou l'accident.

Vous devez vous assurer qu'un accompagnateur pour personne à mobilité réduite vous a été assigné par le chef d'étage. Voir avec vos ressources humaines.

PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

Pendant les heures normales d'affaires

Au déclenchement de la sonnerie d'alerte (sonnerie lente)

- Attendre que votre accompagnateur vous rejoigne à votre poste de travail. Si l'accompagnateur est absent, aviser un membre de l'équipe d'évacuation.
- Se rendre en compagnie de votre accompagnateur vers la sortie d'urgence désignée.

Au déclenchement de la sonnerie d'alarme (sonnerie intermittente rapide)

- Attendre l'évacuation complète des occupants et ensuite, à l'aide de l'accompagnateur, se poster près de la porte de sortie d'urgence.
- Si vous êtes à l'étage sinistré, votre accompagnateur vous conduira au prochain niveau de transfert par l'escalier d'issue.
- Lorsque les services d'urgence vous auront évacué, votre accompagnateur devra en aviser le recenseur au point de rassemblement extérieur et vous rejoindre par la suite.
- L'accompagnateur doit demeurer avec vous au point de rassemblement et, au besoin, vous raccompagner à votre poste de travail.

PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE

En dehors des heures normales d'affaires

Au déclenchement de l'alerte ou de l'alarme

- Vous rendre à l'escalier d'issue désigné pour les personnes à mobilité réduite.
- Aviser le centre de contrôle de la sécurité de votre présence en utilisant le téléphone d'urgence (rouge) situé près de l'escalier d'issue.

Pour utiliser le téléphone d'urgence :

- Briser la petite partie vitrée du boîtier;
- Décrocher le combiné;
- Demeurer en ligne ; l'agent du centre de contrôle vous répondra. Il peut s'écouler environ 10 à 15 secondes avant que l'on vous réponde;
- Préciser de quel endroit vous appelez.

SI VOUS VOUS RETROUVEZ SEUL ET QU' AUCUN GROUPE N'EST À PROXIMITÉ :

Ne pas emprunter un corridor ni un escalier d'évacuation sans avoir vérifié au préalable :

- si la porte est chaude;
- si le puits d'escalier ou le corridor dégage de la chaleur;
- si les lieux sont enfumés;
- si l'issue est sécuritaire (structure);
- s'il n'y a pas d'odeur de gaz;
- si l'issue est inondée.

Face à une de ces éventualités, se diriger vers un autre corridor ou puits d'escalier.

AU DÉCLANCHEMENT DE LA SONNERIE PENDANT LES HEURES NORMALES D'AFFAIRES (MÉCO)

Au déclenchement de la sonnerie d'alarme

- Cesser immédiatement votre travail ou occupation.
- Ne pas perdre de temps à récupérer des vêtements ou des objets personnels et demeurer calme.
- Se rendre à la sortie d'urgence la plus près.
- Suivre les directives des membres de l'équipe d'évacuation.
- Descendre rapidement les escaliers et sortir en restant calme.
- Marcher d'un pas alerte mais ne pas courir.
- Ne pas utiliser les ascenseurs.
- Ne pas retourner dans les stationnements pour récupérer sa voiture.
- Ne pas apporter d'objets (breuvages, sacs, paquets, etc.) à l'intérieur de l'escalier de secours.
- Dégager immédiatement les alentours de l'édifice.
- Se diriger directement au point de rassemblement extérieur désigné (voir diapositive #12).
- Attendre l'autorisation du coordonnateur des mesures d'urgence avant de réintégrer l'immeuble. Il ira à votre rencontre au point de rassemblement.

AU DÉCLANCHEMENT DE LA SONNERIE EN DEHORS DES HEURES NORMALES D'AFFAIRES (MÉCO)

Au déclenchement de la sonnerie d'alarme

- Cesser immédiatement votre travail ou occupation.
- Ne pas perdre de temps à récupérer des vêtements ou des objets personnels et demeurer calme.
- Se rendre à la sortie d'urgence la plus près.
- Suivre les directives des membres de l'équipe d'évacuation.
- Descendre rapidement les escaliers et sortir en restant calme.
- Marcher d'un pas alerte mais ne pas courir.
- Ne pas utiliser les ascenseurs.
- Ne pas retourner dans les stationnements pour récupérer sa voiture.
- Ne pas apporter d'objets (breuvages, sacs, paquets, etc.) à l'intérieur de l'escalier de secours.
- Dégager immédiatement les alentours de l'édifice.
- Se diriger directement au point de rassemblement extérieur désigné (voir diapositive #12).
- Attendre l'autorisation du coordonnateur des mesures d'urgence avant de réintégrer l'immeuble. Il ira à votre rencontre au point de rassemblement.

PROCÉDURE D'ÉVACUATION STATIONNEMENT

Au déclenchement de la sonnerie d'alarme

- Cesser immédiatement votre travail ou occupation.
- Ne pas perdre de temps à récupérer des vêtements ou des objets personnels, demeurer calme.
- Vérifier si l'escalier de secours est accessible (vérifier si la porte est chaude, si le puits d'escalier dégage de la chaleur, si l'endroit est enfumé ou s'il y a une odeur de gaz ou s'il y a présence d'eau).
- Évacuer rapidement par l'escalier de secours et sortir en restant calme.
- Ne pas utiliser les ascenseurs.
- Ne pas retourner dans les stationnements pour récupérer sa voiture.
- Ne pas apporter d'objets (breuvages, sacs, paquets, etc.) à l'intérieur de l'escalier de secours.
- Dégager immédiatement les alentours de l'édifice.
- Se diriger directement au point de rassemblement extérieur (place Jean-Paul-Riopelle).
- Attendre l'autorisation du service sécurité avant de réintégrer l'édifice. Il ira à votre rencontre au point de rassemblement.

POUR TOUTES SITUATIONS D'URGENCE

LIGNE D'URGENCE
L'ÉDIFICE JACQUES-PARIZEAU
514 847-2585